



Présents : Michel LACOUÉ-NEGRE - Yonn IRIGOYEN - Philippe PARTIE - Hubert LEHER - Théo RODRIGUEZ - Fabrice JOUANDET – Ludovic GNANHOAU – Clément DA COSTA – Maxime ROJO -

Excusés : Jean-Claude SEGRESTAA – Aurore LACROUTS

Début de la réunion : 19 h 15

À la suite du retrait de Jean Claude SEGRESTAA de sa fonction de Président de C D A, il appartient à Michel LACOUÉ-NEGRE responsable du pôle arbitrage de mener à bien cette réunion plénière.

L'ordre du jour est exclusivement orienté vers la mise en place de l'organigramme de travail pour la nouvelle saison à savoir :

- La préparation de l'Assemblée Générale du samedi 28 août 2022 à ARANCE
- La préparation du tournoi U14 du 05 septembre 2022 à CARRESSE CASSABER

Michel souligne qu'il sera absent pour congés et confie la majorité de ces organisations aux membres de la C D A pour l'AG des arbitres, la C D P A prend en charge l'organisation du tournoi de CARRESSE.

- **Sujet majeur de cette soirée : les désignations des arbitres jeunes et seniors.**

Nous sommes tous unanimes pour reconnaître le très gros travail réalisé depuis deux saisons par Jean Claude pour les désignations seniors et Hubert pour les jeunes. Merci à eux pour ce travail

Reste que maintenant il nous faut trouver des personnes pour prendre le relais

. Désignations seniors : Philippe PARTIE va prendre ce travail

. Désignations jeunes : Yonn IRRIGOYEN et Maxime ROJO vont gérer ce sujet

Michel précise qu'il souhaite utiliser au maximum les désignations automatiques quitte à devoir changer pour des raisons techniques le nombre d'arbitres par catégorie (voir plus loin).

Une soirée de travail sera programmée pour former nos désignateurs.

- **La formation des arbitres renouvelants.**

. Michel souhaite qu'une liste de formateurs lui soit adressée et ce afin d'établir au plutôt le planning des formations, formateurs pour PAU et BAYONNE

. Michel précise qu'il a eu un retour positif pour les réservations des salles de formation de Nelson PAILLOU PAU et BAYONNE.

- Gestion des observations : Fabrice JOUANDET a la charge de la gestion des observateurs et doit se rapprocher du service désignations pour coordonner le travail.

Connecté depuis son lieu de vacances Fabrice quitte la réunion à 20 h 30.

- **Mis au programme pour la future saison**, il nous fallait revoir le contenu des épreuves physiques et les adapter suivant les catégories d'arbitres.
Les propositions suivantes sont validées :
 - . Arbitres de D1 : 30 répétitions de 68 mètres de longueurs – 15 secondes de courses et 30 temps de récupérations de 20 secondes.
 - . Arbitres de D2 : 26 répétitions de 68 mètres de longueurs – 15 secondes de courses et 30 temps de récupérations de 20 secondes
 - . Arbitres de D3 + Arbitres Assistants : 22 répétitions de 68 mètres de longueurs – 15 secondes de courses et 30 temps de récupérations de 20 secondes.

- **Classement des arbitres** : Sujet qui va apporter son lot de débats, mais il est obligatoire de prendre une décision quant au nombre d'arbitres par catégorie. Cette modification va nous obliger à devoir repêcher les arbitres rétrogradés.
 - . La raison : le système informatique des désignations arbitres prend en compte une multitude de points qu'il nous faut programmer. Comptant qu'il nous faut anticiper les demandes émises par la Ligue + les absences + les desideratas des arbitres et des clubs, il nous faudrait modifier nos listes en permanence.

- Obligatoire par les statuts, Michel demande aux membres présents si parmi eux il a un candidat pour la Présidence de la C D A, aucun candidat, Michel se propose de prendre cette fonction, fonction qu'il souhaite quitter fin septembre.
Proposition validée à l'unanimité.

Fin de réunion 21h 15

Le responsable du Pôle Arbitrage



M. LACQUE NEGRE